

CHALLENGE

Meilleur Ramoneur



RÈGLEMENTS 2011

(mise à jour : 16 février 2011)

*La catégorie **CHALLENGE 4** est composée de voitures COMPACTES 4 cylindres de 120 HP et moins STRICTEMENT DE RUE sans aucune modification autres que celles permises au présent règlement.*

LA VOITURE :

LA QUESTION À SE POSER CONCERNANT LA LÉGALITÉ DE LA VOITURE :

EST-CE QUE LA VOITURE ÉTAIT COMME ÇA DANS LA SALLE DE MONTRE (SHOW-ROOM) ???

SI LA RÉPONSE EST « **NON », C'EST PAS LÉGAL !!!!**

(sauf si mentionné comme permis dans le règlement)

LE PILOTE :

UN PILOTE DÉBUTANT ou TOUT PILOTE NON RECONNU ou N'AYANT JAMAIS ÉTÉ RECONNU COMME « TOP RUNNER » DANS UNE CLASSE SUPÉRIEURE À LA DIVISION « CHALLENGE MEILLEUR RAMONEUR ».

LE PILOTE « CHALLENGE 4 » ÉVOLUE EXCLUSIVEMENT DANS LA CATÉGORIE CHALLENGE MEILLEUR RAMONEUR.

VOITURES ADMISES:

Voitures de 4 cylindres « COMPACTES » de 120 HP et moins à traction ou propulsion. PAS de 4 roues motrices, PAS de 4 roues directionnelles. Il s'agit de voitures de la grandeur minimale des Cavalier/Sunbird de GM, Ford Escort de Ford et Horizon/Omni de Chrysler, ainsi que les importées HONDA, MAZDA, VW et autres semblables *Certaines voitures 4 cylindres très petites ou trop grosses pourraient ne pas être acceptées* pour des raisons sécuritaires. Il est préférable de contacter le Président de l'ANCA (Yves Ladouceur) au (450) 472-6222 pour l'acceptation de votre voiture en cas d'incertitude.

1- MÉCANIQUE

Toutes les voitures devront être 100% d'origine, sans aucune modification. Le moteur, transmission, différentiel et toutes les autres pièces mécaniques doivent correspondre au modèle et l'année de la voiture. PAS de moteur "turbo", rotatif, *super charged* et autres de type haute performance . Les moteurs doivent être de type de base, aucune **option de performance** ne sera acceptée. **Aucun moteur « remonté » par des ateliers de performance. Aucun perçage** , machinage ou autre modification.

2- CARROSSERIE

Toutes les carrosseries doivent être complètes d'origine, avec les vitres, sièges, planchers, mûr avant et arrière, tableau de bord et garnitures intérieures. Le capot et le couvert du coffre arrière doivent s'ouvrir. Siège de course accepté si installé de façon adéquate et sécuritaire.

ALLÈGEMENT : Allègement LÉGER accepté si la voiture accuse un surplus de poids sur le poids règlementaire. Ex. : Vitres de portes avant, moteurs de vitres, moteur de sièges, de chaufferettes, d'essuis-glaces, tapis. S'il manque du poids, il est permis d'installer (de façon sécuritaire à la satisfaction des officiels) des pesées vissées au plancher de la voiture entre les sièges avant et arrière et réparties également des deux côtés (ex. : s'il manque 50 livres, on installe une pesée de 25 livres par côté de la voiture fixées au plancher avec 2 bolts 3/8 po. minimum. AUCUNE AUTRE pesée ACCEPTÉE, ni à l'intérieur, ni à aucun endroit sur la voiture. AUCUN ALLÈGEMENT supplémentaire pour surplus de poids causé par l'ajout d'une cage protectrice

ROUE DE SECOURS : La roue de secours et les accessoires (jack, barres) doivent être enlevées du coffre de la voiture.

PORTES : Il est OBLIGATOIRE d'attacher, visser ou souder toutes les portes de la voiture et ce, de façon permanente, c'est-à-dire aucune barrure débarrable, visse dévissable...etc. Toute voiture qui sera vue les portes ouvertes en tout temps sera sanctionnée. Filet protecteur fortement recommandé.

CAGES : Fortement recommandé également d'installer des cages intérieures ou roll bars avec des barres d'un minimum de 95 millièmes de pouce d'épaisseur, ou une plaque de métal dans la portière avant du côté gauche. . Il est permis d'enlever le tapis et la garniture intérieure de la porte du pilote pour l'installation de cage protectrice comportant un minimum de 3 tuyaux dans la porte du pilote.

PAS DE TUYAUX ou barres de renforcement autres que ceux de la cage intérieure.

Toute installation douteuse sera refusée. Ex. :PAS de tuyau de plomberie, PAS de soudures non-adéquates. Des cages préfabriquées prêtes à être installées sont disponibles chez certains constructeurs dont Morin Performance (450) 478-4613.

Toutes les cages devront être « centres » Pas de cage offset ou plus lourdes d'un coté que de l'autre.

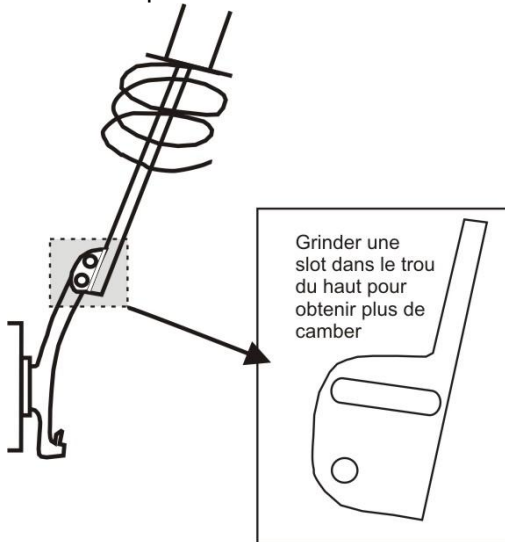
Un aileron installé solidement (à la satisfaction des officiels) accepté sur le couvert du coffre arrière. Elle peut être d'origine ou autre en autant qu'elle n'excède pas la largeur du dessus de la carrosserie et la hauteur du toit de la voiture. Il est bon de savoir qu'un aileron sur un « short track » pour ce genre de voiture n'affecte ou n'améliore en rien la tenue de la voiture en piste, si ce n'est que de lui donner un certain look amélioré.

3- SUSPENSION

SUSPENSION ORIGINALE et FONCTIONNELLE. *Crossweight minimum : 47%* Aucune modification. **PAS** de coupage et/ou planage de ressorts. **Les ressorts** utilisés doivent être de même qualité et de même prix que ceux mentionnés comme "standards" pour la marque de la voiture utilisée dans les catalogues de remplacement du manufacturier. **PAS** de chauffage de ressort, **PAS** d'installation de "bonhomme" ou tout autre renforcement d'aucune manière. Ceux-ci doivent de même configuration et dimension des deux côtés. (ex. : *tolérance de plus ou moins 1 pouce de hauteur et .005 '' d'épaisseur*).

AMORTISSEURS d'origine et *fonctionnels*, il est interdit de *modifier* ou *crochir* les amortisseurs pour « barrer » la suspension.

Il est permis d'incliner les ROUES AVANT SEULEMENT (MAX. 3 POUCES) en chauffant ou raccourcissant les "nuckle" (spindel) de la façon suivante (voir croquis) :



Pour ceux qui ne peuvent faire ce travail, vous pouvez faire effectuer ce travail par Surplus de Pneus St-Eustache (voisin de l'autodrome) (Pierre Duguay, un pilote de votre division) (450) 735-0608 au coût spécial de 100\$, tout compris.

En aucun temps le « tradewidth » original de la voiture ne doit être élargi. Les attaches doivent demeurer originales. Il est permis d'installer un renfort entre les tourelles gauches et droites de la voiture en avant et en arrière.

INTERDIT DE COUPER, ALLONGER ou « **SLOTTER** » LES TABLES DE SUSPENSION. **AJUSTEMENT DE LA SWAY BAR AVANT ACCEPTÉ.** Les « sway bar » arrière doivent demeurer selon leur installation d'origine.

4- VITRES, LUMIÈRES

Les vitres à (l'exception des vitres des portières avant) devront être laissées en place ET RECOUVERTES D'UN RUBAN ADHÉSIF (racing tape) OPAQUE INSTALLÉ EN « X ». Les phares et lumières devront être également être recouverts d'un bon ruban adhésif (racing tape) OPAQUE, ou remplacés obligatoirement par des tôles si enlevés. Les miroirs de chaque coté de la voiture doivent être enlevés.

5- RÉSERVOIR

Réservoir d'essence original solidement fixé à son endroit d'origine ou « fuel cell » installée à la satisfaction des officiels. Attaches supplémentaires recommandées si nécessaire. L'officiel a le dernier mot en cas de doute sur la qualité de l'installation. PAS de réservoir dans le coffre arrière ou dans l'habitacle.

6- ROUES ET PNEUS

Les 4 roues doivent être de même configuration. Le « tradewidth » original de la voiture doit être respecté. Les roues de 13 ou 14 " sont acceptées sur toutes les voitures. Un "mag" ou rallye wheel de même configuration que la roue d'origine *obligatoire* en avant à droite. Les autres roues doivent être d'origine ou mag, de même configuration que celles d'origine. (Ex.: Pas de 15" sur une voiture qui sortait avec des 14", grandeur originales du modèle utilisé seulement). Il est permis d'installer des boulons de roues (studs) de qualité supérieure. **Seuls les pneus ne dépassant pas 120\$ CDN sont acceptés.** CE PRIX EST UN PRIX DE DÉTAIL DES CATALOGUES des fabricants. **PAS de pneus de compétition, PAS de Z-2000 ou similaires.** Grandeur maximale des pneus permise: 205R60. *Les Pneus FALKEN (Azenis ou Ziex) marqués par Morin Performance exclusivement* sont les seuls pneus Falken acceptés. En raison de la hausse des prix des Falken Azénis 615K qui dépasse largement la limite permise au règlement, un seul Falken Azénis 615K sera autorisé sur les voitures du coté droit en avant. Il est permis d'installer des grandeurs et de marques différentes de pneus et de roues (13 ou 14 po.) sur la voiture, ex.: plus petits à gauche.

7- CEINTURES

Ceintures de sécurité solidement fixées et fonctionnelles obligatoire. Ceintures de compétition fortement recommandées. Les officiels ont le dernier mot en cas de doute sur la fiabilité et la sécurité de l'installation.

8- HABILLEMENT

PAS de polyester ou nylon ou vêtements de même type. PAS d'habit de "jogging". Vêtements en coton épais ou de type "jeans" avec manches longues obligatoires. GANTS en coton ou en cuir obligatoires. Casque de course approuvé obligatoire et attaché en tout temps.

9- SILENCIEUX

Silencieux de série ou similaire à ceux d'origine OBLIGATOIRE. Toute voiture non-conforme aux normes de bruit (min 90 db à 80 pieds) sera refusée.

10- POIDS DE LA VOITURE

Basé sur les modèles utilisés les plus populaires en piste

Cavalier/Sunfire : 2400 lbs

Honda Civic : 2050 lbs

Mazda Precidia/Protégé : 2200 lbs

Mazda Miata : 2450

Toyota Corolla : 2250 lbs

Shadow/Sundance : 2350 lbs

Ford Escort : 2350 lbs

Les voitures non-listées ci-dessus devront peser le poids de l'enregistrement, moins 150 livres ou le poids qui sera établie par la direction

11- ESSENCE

L'essence de la pompe de l'Autodrome St-Eustache est la seule essence permise. Aucun additif, aucun ajout. Test de DENSITÉ en vigueur en tout temps.

12- FREINS

Les freins doivent être la même qualité que les freins d'origine de la voiture et fonctionnels aux quatre roues.

13- COMMUNICATIONS

Communications par RADIOS, CELLULAIRES ou autres *strictement interdites* aux pilotes en piste.

13- NUMÉRO de la voiture et LICENCE requise.

Le numéro de votre voiture vous est attribué par l'ANCA. Vous devez posséder votre licence CHALLENGE 4 en vigueur pour faire la demande d'un numéro.

Les numéros de 2 chiffres de 00 à 99 sont attribués aux pilotes qui participent aux programmes réguliers tout au long de la saison. AUCUNE RÉSERVATION DE NUMÉRO À DES NON-DÉTENTEURS DE LICENCE. Les

pilotes ont la responsabilité de maintenir leur licence en règle et l'ANCA se réserve le droit de suspendre les numéros des pilotes en règle non-actifs, advenant une pénurie de numéros.

14- LETTRAGE / NUMÉROS

Les numéros sur les voitures doivent être lettrés de façon convenable avec une couleur contrastant avec la couleur de la voiture. Les marqueurs étant situés à plusieurs centaines de pieds des voitures doivent être en mesure de lire vos numéros. Suite à la négligence de plusieurs pilotes à se conformer à ce règlement dans le passé, tous les numéros sur les côtés de la voiture doivent mesurer un minimum de 18'' de hauteur. **La direction se réserve le droit d'apposer ses propres numéros (noir sur fond blanc) sur les voitures non conformes.(frais de 20\$).**

4 AVIS IMPORTANTS

1) ADVENANT UNE SITUATION METTANT EN CAUSE L'INTERPRÉTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT, LE BÉNÉFICE DU DOUTE SERA ACCORDÉ AU RÈGLEMENT MIS EN CAUSE, PLUTÔT QU'À CELUI QUI AURA TENTÉ DE LE RENDRE CONFUS, AFIN DE PROTÉGER LES AUTRES COMPÉTITEURS.

2) TOUT CE QUI N'EST PAS ÉCRIT COMME PERMIS SERA CONSIDÉRÉ COMME INTERDIT. EN CAS DE DOUTE SUR TOUTE SITUATION, VEUILLEZ CONSULTER LE PRÉSIDENT DE L'ANCA QUI APRÈS AVOIR CONSULTÉ, AUTORISERA OU REFUSERA VOTRE DEMANDE

3) LE DÉPLIANT "RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES DE COURSES" PUBLIÉ PAR L'ANCA ANNUELLEMENT FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE CE RÈGLEMENT ET S'APPLIQUE ÉGALEMENT À TOUTES LES CLASSES.

4) TOUT ARRANGEMENT VERBAL **NON ÉCRIT DANS LE RÈGLEMENT** OU NON-AMENDÉ PAR ÉCRIT SUR LE SITE WEB DE L'ANCA OU TOUTE AUTRE ENDROIT RÉSERVÉ À CETTE FIN NE POURRA ÊTRE ACCEPTÉ ET LE RÈGLEMENT ÉCRIT (OU SON AMENDEMENT) AURA PRIORITÉ.